

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

PRESENTS : MM. BOULANGER, POUQUET, CUBERTAFON, REYNAUD, COMBROUX, CHATELIER, MERILLOU, DELAGE, Mmes POLTORAK, PERETTI, CHABRELIE, MAILLER, PEYRAMAURE, GAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : Mme ISASCA

Mme MAILLER a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 9 mars 2018

Mise aux voix : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Budget principal et budget annexe halle des sports

a) Vote des taux des taxes directes locales

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les taux suivants :

	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2017	Taux 2018	Produit fiscal
Taxe d'habitation	1 045 000	10.00 %	10.00 %	104 500 €
Taxe foncière bâti	808 700	24.39 %	24.39 %	197 242 €
Taxe foncière non bâti	60 800	98.00 %	96 %	58 368 €
Produit fiscal attendu				360 110 €

b) Approbation des comptes de gestion 2017 et des comptes administratifs

Monsieur CHATELIER préside la partie de la séance consacrée au vote du compte administratif.

BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 124 598.94 €

Résultat de l'exercice : Excédent de 91 693,21 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : Excédent de 32 905.73 €

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 95 837.60 €

Résultat de l'exercice : Excédent de 1 759,84 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : déficit de 26 947.10 €

Besoins sur restes à réaliser : 70 650,34 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Mise aux voix de l'approbation du compte de gestion puis du compte administratif : adoptés à l'unanimité.

Le Maire ne prend pas part au vote.

BUDGET ANNEXE HALLE DES SPORTS

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 6 800.22 €

Résultat de l'exercice : Excédent de 645.22 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : Excédent de 6 155 €

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 4 838.49 €

Résultat de l'exercice : Excédent de 7 222.70 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : déficit de 25 771.19 €

Restes à réaliser RECETTE : 13 710 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Mise aux voix de l'approbation du compte de gestion puis du compte administratif : adoptés à l'unanimité.

Le Maire ne prend pas part au vote.

c) Affectation des résultats

BUDGET PRINCIPAL

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 124 598.94 € et qu'il présente un déficit d'investissement de 95 837.60 € :

Il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de 95 837,60 € en recette d'investissement pour couvrir le déficit (compte 1068)
- Report en recette de fonctionnement du solde : 28 761.34 € (compte 002)

Mise aux voix de l'affectation du résultat : adoptée à l'unanimité.

BUDGET HALLE DES SPORTS

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 6 800.22 € et qu'il présente un déficit d'investissement de 4 838.49 € :

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de 4 838.49 € en recette d'investissement pour couvrir le déficit (compte 1068)
- Report de 1961.73 € en recette de fonctionnement au compte 002.

Mise aux voix de l'affectation du résultat : adoptée à l'unanimité.

Le Maire reprend la présidence de la séance.

d) Vote des budgets primitifs 2018

Vote du budget principal primitif 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 901 944.34 € ;

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 280 784.94 €

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

Vote du budget annexe halle des sports 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 43 961,73 € ;

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 33 218.49 €

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

3. Renouvellement des lignes de trésorerie

Considérant que les lignes de trésorerie arrivent à terme,

Il est proposé de renouveler les lignes de trésorerie comme suit :

Ligne de trésorerie pour le budget principal

Conclusion d'une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole Charente-Périgord dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant 50 000 €
- Durée 12 mois
- Taux variable indexé sur EURIBOR MOYEN 3 mois

Dernier euribor connu -0,328

- Marge 1,70
- Commission d'engagement 200 €

Ligne de trésorerie pour le budget Chaufferie bois

Conclusion d'une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole Charente-Périgord dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant 20 000€
- Durée 12 mois
- Taux variable indexé sur EURIBOR MOYEN 3 mois

Dernier euribor connu -0,328

- Marge 1,70
- Commission d'engagement 200 €

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

4. Subventions pour les voyages scolaires

Vu les demandes d'aides financières pour le voyage en Normandie des élèves du collège de Lanouaille,

Vu les demandes d'aides financières pour les voyages du collège-lycée Darnet,

Il est proposé de participer aux voyages scolaires des enfants du collège de Lanouaille et du lycée Darnet à hauteur de 50 € versés directement aux familles.

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h30.